Guenroc Gazette

Mot du Maire

Roger Costard, notre nouveau maire, a la parole.

La Nouvelle Equipe

Présentation du nouveau conseil.

RPI Petit Campagne

Les écoles de Saint-Maden et Guenroc.

Le Saviez-Vous ?

Mot des Assos

Les associations font le point.

Concours de Photos !

Délibérations du Conseil

En résumé, ce qui est décidé au conseil.

A Vos Agendas

Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

JUILLET 2020 - N° 137

Mot du Maire

Roger Costard, maire

Bonjour à toutes et à tous,

Le 15 mars dernier lors des élections municipales, vous avez massivement voté en faveur de mes candidats. Je vous en remercie.

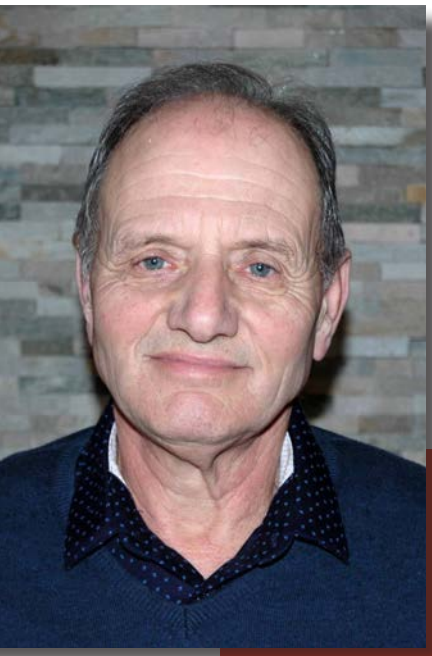

Un nouveau conseil municipal a été élu, mais compte tenu de la situation sanitaire du moment, il n'est entré en fonction que fin mai.
Le budget a été voté début juillet. Les travaux que nous avons prévus pour notre mandature seront examinés dans la deuxième partie de l'année 2020 et en 2021.

En effet, pour notre église, il nous faudra effectuer des études, trouver les budgets nécessaires, trouver un maximum de subventions, rédiger les documents administratifs et lancer les marchés publics ensuite. C'est une démarche qui prendra beaucoup de temps et demandera de la patience.

Je remercie l'équipe de bénévoles qui s'est mobilisée le 20 juin dernier pour l'entretien de nos sentiers pédestres.
Nos associations sont restées en sommeil en ce début d'année, contraintes, elle aussi, par les mesures en place depuis le 16 mars.

Cette année 2020 a été fortement perturbée par la crise sanitaire que nous venons de traverser. Le confinement des populations et le déplacement au strict minimum ont été difficiles à vivre pour les familles. Je voudrais saluer le dévouement de nos soignants (médecins, infirmières, aides à domicile et autres) qui ont été au cœur de la crise sanitaire. Je remercie particulièrement tous ceux de notre commune qui travaillent dans ces professions.

Nous devons aussi apporter notre soutien à toute la chaine alimentaire : les agriculteurs, le secteur agroalimentaire et la grande distribution qui ont continué à travailler pour éviter une crise alimentaire.

Une convention a été signée entre Dinan Agglomération et la commune de Guenroc pour un achat groupé de masques. Chaque habitant de Guenroc a reçu le sien. Si l'épidémie semble marquer le pas, restons prudents.

Bon courage à tous et bonnes vacances.

La Nouvelle Equipe

Dès le 1er tour des élections municipales du 15 mars 2020, onze personnes de la liste "Ensemble pour Guenroc" ont été élues. Elles se sont réunies le mardi 26 mai 2020, à la salle des fêtes, lors du conseil municipal d'installation.

Le nouveau conseil municipal (voir photo ci-dessous) a élu le maire, Roger Costard ainsi que ces trois adjoints :
Philippe Heurlin premier adjoint, Valerie Garel deuxième adjointe et Dominique Leforestier troisième adjointe.

Dans le cadre du fonctionnement du conseil municipal et de la préparation des délibérations, plusieurs commissions sont mises en place.
Le maire, les adjoints ainsi que les membres du conseil municipal sont représentés dans ses commissions.

CONSEIL MUNICIPAL

Au premier rang, de gauche à droite : Dominique Leforestier, Roger Costard, Valérie Garel, Philippe Heurlin.
Deuxième rang : Werner Bukenbergs, Sylvie Giraud, Anne-Sophie Rouxel, Jocelyne Robillard, Marie Pralong, Tanguy Roquier, Antoine Divard.

COMMUNALES

Voirie	Roger Costard, Philippe Heurlin, Antoine Divard
Travaux, bâtiments communaux	Roger Costard, Philippe Heurlin, Valérie Garel, Antoine Divard, Jocelyne Robillard, Tanguy Roquier, Anne-Sophie Rouxel
Appels d'Offres	Roger Costard (président), Philippe Heurlin, Anne-Sophie Rouxel, Antoine Divard (titulaires), Valérie Garel, Jocelyne Robillard, Tanguy Roquier (suppléants)
Communication, Culture	Roger Costard, Dominique Leforestier, Werner Bukenbergs, Sylvie Giraud, Tanguy Roquier
Tourisme, Fleurissement, Sentier Randonnée	Roger Costard, Dominique Leforestier, Antoine Divard, Sylvie Giraud, Jocelyne Robillard
Environnement, Ordures Ménagères	Werner Bukenbergs (titulaire), Valérie Garel (suppléante)

REPRESENTATION

Correspondent Défense, Commêmorations	Dominique Leforestier	**Mission Locale pour l'Emploi**	Valérie Garel
Centre de Secours Plouasne	Werner Bukenbergs, Sylvie Giraud	**Déleguée PLUi**	Jocelyne Robillard

EXTRA-COMMUNALES

Syndicat Départementale d'éenergie 22	Philippe Heurlin (titulaire), Roger Costard (suppléant)
Commune du Patrimoine Rurale de Bretagne	Dominique Leforestier, Jocelyne Robillard (titulaires) Werner Bukenbergs, Anne-Sophie Rouxel (suppléants)
Syndicat d'Eau la Rance/Quélaron	Roger Costard (titulaire), Valérie Garel (suppléante)
Commission Communales des Impôts Directs	13 membres seront désignés par la DGFIP (1 président, 6 titulaires, 6 suppléants) parmi les 24 noms fournis par le conseil.
Centre Communale d'Action Sociale	Roger Costard (président), Philippe Heurlin, Sylvie Giraud, Marie Pralong, Jocelyne Robillard, Joseph Texier, Marie-Annick Olivier, Marie-Thérèse Rouault, Jeanine Desportes
SIRS Guenroc / Saint-Maden	Roger Costard (président), Valérie Garel, Marie Pralong (titulaires), Philippe Heurlin, Tanguy Roquier (suppléants)

RPI Petit Campagne

Marie-Christine et Valérie

Depuis ce lundi 16 mars, une nouvelle vie quotidienne a dû se mettre en place. Durant quasiment ces deux mois d'« école à la maison », il a fallu s'adapter afin d'assurer la continuité pédagogique qui n'a pas été chose facile.

Puis, nos écoles ont rouvert le 12 mai. Nous avons été très attentives aux recommandations afin que cette réouverture se passe dans de bonnes conditions, en permettant aux enfants de renouer du lien social indispensable tout en respectant un protocole sanitaire que nous avons dû mettre en place. Nos effectifs étant supérieurs aux consignes sanitaires (le nombre maximal d'enfants dans la classe ne doit pas dépasser 15) nous ont amenées à l'organisation suivante :

- À l'école de Guenroc : la priorité a été donnée aux élèves de CP. Concernant les élèves de maternelle : un rythme de présence de deux jours consécutifs a été envisagé afin que chaque groupe d'enfants puisse se retrouver. Enfin, l'accueil en classe des enfants dont les deux parents travaillent en dehors de leur domicile a été assuré durant les quatre jours de la semaine afin de compléter l'effectif.
- À l'école de Saint-Maden : l'accueil s'est fait en alternance pour les deux groupes de CE 1/ CE 2 et CM 1/CM 2 afin que les enfants puissent avoir un rythme régulier puis à compter du lundi 15 juin, tous les enfants inscrits sur cette période ont pu revenir à l'école pendant la semaine complète. Ce retour à 4 jours d'école s'est fait toujours en respectant les règles sanitaires. Comme nous le faisions avant cette crise sanitaire, nous avons utilisé tous les locaux à notre disposition, sans oublier la cour de récréation, nous permettant ainsi de travailler sereinement et de retrouver notre groupe classe.

Lors des échanges avec les enfants, c'était un point très important pour eux, qu'ils ont exprimé régulièrement : l'envie de revoir tout le monde « en vrai ».

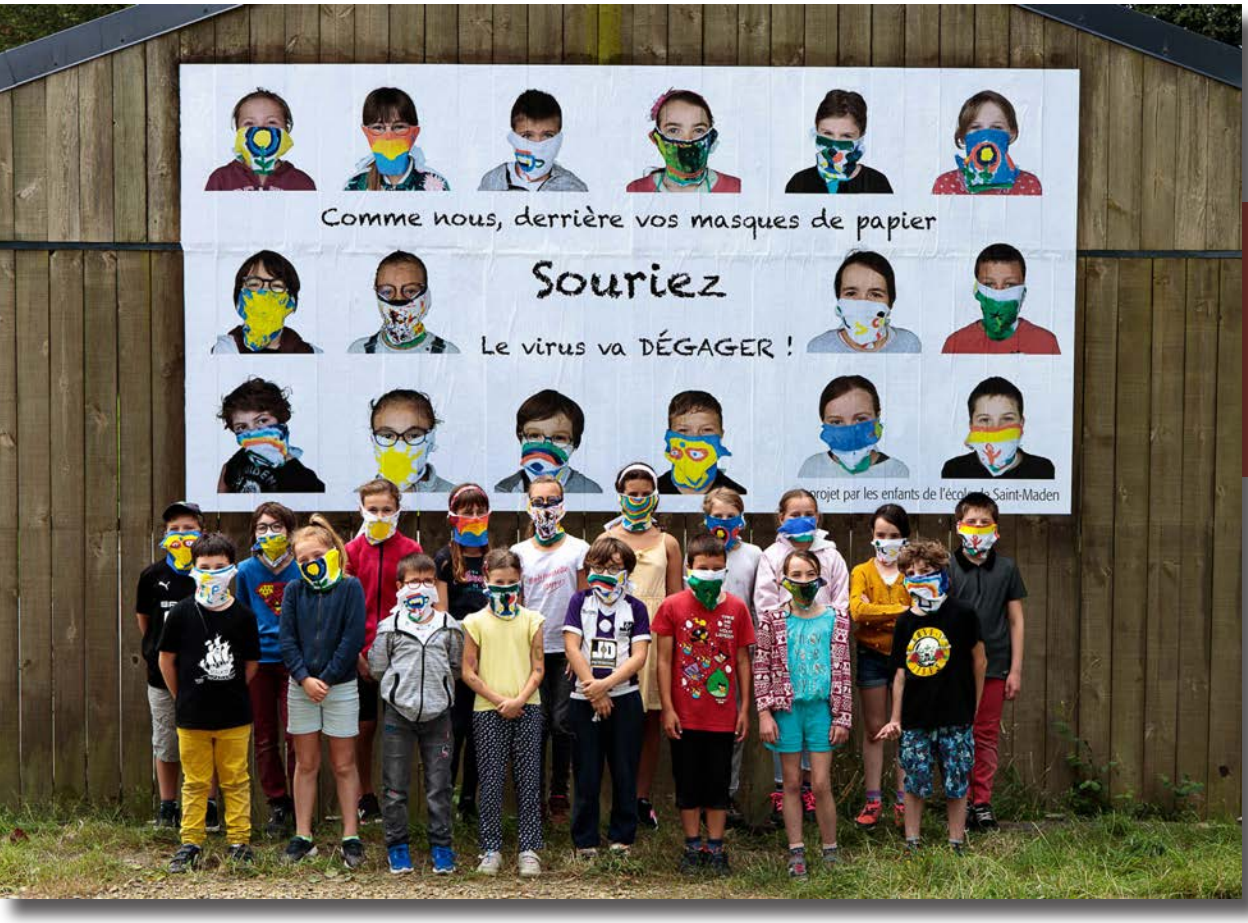

Cette période n'a pas été l'école « comme avant », l'environnement pédagogique dans lequel évoluent les enfants a été largement modifié. Cependant, les enfants ont été très heureux de se retrouver. Nous tenons à les remercier d'avoir respecté les règles sanitaires : le lavage des mains et la prise en compte de l'obligation de mettre plus de distance physique que d'habitude entre eux et d'avoir, malgré tout cela, réussi à mettre en place des jeux leur permettant de jouer ensemble.

Aussi, tous les projets prévus en cette période ont dû être annulés : les portes ouvertes, le chant choral, la journée « carnaval », le projet «musique et chants des Balkans » et la rencontre avec les autres écoles, le projet jardin, la dernière séance de cinéma, la « course contre la faim » au collège, la rencontre en classe avec la C.P.E. du collège, les rencontres sportives, les séances de sport à la salle omnisports de Caulnes, les séances de natation, la sortie scolaire de fin d'année… Bien sûr, nous espérons que tous ces projets seront reconduits lors de la prochaine année scolaire.

Voici quelques informations concernant la rentrée scolaire prévue le **1er septembre 2020** :
Effectif prévisionnel pour notre RPI : 46 élèves répartis de la façon suivante : 24 élèves en maternelle-CP et 22 élèves en CE-CM.
Nous nous tenons à la disposition des parents qui souhaiteraient inscrire leur enfant pour la prochaine rentrée. Nous serons notamment présentes à l'école le lundi 31 août.

Nous avons décidé de reconduire le thème proposé durant cette année à savoir « Les besoins de mon corps » car celui- ci n'a pas pu être exploité pleinement à cause de cette crise sanitaire.

Un grand merci à nos deux municipalités qui nous ont soutenues et aidées à la mise en œuvre des deux protocoles sanitaires. Merci aussi, à vous parents, qui avez dû gérer à la fois le travail scolaire pour vos enfants, vos activités professionnelles…
Nous avons bien conscience que cela n'a pas été facile mais chacun a fait de son mieux. Enfin, merci à notre association de parents d'élèves qui répond toujours favorablement et activement à nos sollicitations.

Sylvie et Lidia se joignent à nous pour vous souhaiter à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Le Saviez-vous ?

La tradition d'emmurer un chat vivant, de préférence noir, lors de la construction d'un bâtiment était coutumière du Moyen âge à la Renaissance.

Cela était censé éloigner le malin et porter chance aux occupants de la maison (pas au chat!).

A cette époque, ces félins ont été victimes de croyances, peurs et superstitions infondées.

On pensait qu'ils étaient les jeteurs de sorts, voir l'apparence physique de sorcières.

A partir du 13ème siècle, les chats noirs sont accusés de sorcellerie, condamnés lors de procès.

L'association Le Réveil de Guenroc-Rophemel en a trouvé le témoignage concret sur la commune.

En effet, lors de la restauration de la bâtisse située derrière la mairie actuelle, elle a découvert dans l'un des murs un chat momifié.

Il a été laissé en place.

Pour vivre cette rubrique nous avons besoin de vous et de vos anecdotes.
N'hésitez pas à nous envoyer votre suggestions,

- **par mail à l'adresse : com.guenroc@gmail.com**
- **ou par courrier en mairie adressé à la commission communication.**

Mot des Assos

Le Reveil de Guenroc - Rophemel

David Bréard, président

Le **14 mars** dernier, l'association a aménagé le bâtiment derrière la mairie :

- nettoyage et mise à niveau du sol
- pose d'une porte
- pose d'un plancher au grenier et d'un escalier d'accès
- pose de gouttières et aménagement des extérieurs

Courant octobre 2020, nous prévoyons de finir les travaux d'aménagement. Il reste actuellement à poser une porte et une fenêtre.

Nous allons également faire l'entretien des barbecues, en aménager de nouveaux, et nous envisageons la création de toilettes sèches sur remorque pour utilisation lors de la prochaine randonnée et autre manifestation éventuelle.

S'il y a des pommes, un ramassage sera fait le même jour afin de fabriquer du jus.

Randonée Gourmande

Au vu de l'actualité, l'association a été dans l'obligation d'annuler la randonnée prévue en juin 2020. La date de la prochaine randonnée est prévue le **dimanche 6 juin 2021**.

Repas

Afin de partager un moment de convivialité, un repas est prévu le **samedi 26 septembre 2020** à la salle des fêtes de Guenroc, à partir de 19h.
Repas sur place ou à emporter.

Menu

- Sauté de porc au cidre accompagné de riz et carottes / salade verte / dessert et café.
- Tarif 10 € par adulte et 8 € par enfant.
- Boisson non comprise (hormis un apéritif offert à table).

Merci à tous les bénévoles et aux membres du bureau.

Le Foyer Rural Saint-Maden - Guenroc

Gabrielle Anderson, présidente

Nous sommes ravis de pouvoir vous proposer cet atelier de création *"La Magie des Mandalas"*, animé par l'artiste Madenaise, Sally Whelton. Au cours d'une journée, vous découvrirez la place des mandalas dans l'histoire et créerez la vôtre sur une toile 30cmx30cm dans le jardin inspirant de l'artiste.

Tout le matériel sera fourni, ainsi que des boissons chaudes et des gâteaux.

Vous n'apporterez que votre esprit ouvert, votre créativité et un pique-nique pour le déjeuner !

Les places sont limitées alors contactez-nous au plus vite pour réserver votre place.

- Samedi 25 juillet 10h-16h (complet)
- Samedi 15 août 10h-16h

Inscriptions, 20€ pour les adhérents et 30€ pour les non-adhérents, et tous renseignements : foyerruralstmaden@mail22.net ou 06 30 95 39 43

Le Rocher Blanc

Etiennette Huet, présidente

L'association qui compte un vingtaine de membres a gardé le cap en se réunissant de façon systématique chaque 2ème et 4ème lundi de chaque mois.

C'est avec plaisir l'occasion de se retrouver et de passer un bon moment pour discuter et échanger en jouant à des jeux de société ou en dégustant les gâteaux réalisés pour les anniversaires des uns ou des autres.

Depuis notre dernière rencontre le 9 mars, nous avons été privés de ces petits moment. Après l'été nous nous retrouverons et peut-être même dès le mois d'août cette année.

Fin novembre, c'est le repas habituellement pris au restaurant.

Courant décembre, ce sera la bûche de Noël. Que de belles réjouissances en prévision.

Bel été à tous.

Le Comice Agricole

Le comice agricole du Pays de Caulnes prévu le **13 septembre 2020** à Caulnes n'aura pas lieu. Les responsables viennent de décider de le reporter au **12 septembre 2021**.

"Nous avons décide de ne pas partir à l'aventure. En raison de la crise sanitaire nous ne savons pas si nous pourrons organiser cette fête de la terre et du monde rural. C'est une sage décision de le reporter. Nous donnons rendez-vous aux éleveurs, exposants et public à Caulnes en septembre 2021 pour un super comice qui regroupera les animaux des différents cantons voisins", indiquent les responsables.

actu.fr

En Avant La Zizique - Orguenroc

Patricia Gauvain, présidente

Des chansons à petits trous, pour tous les âges et tous les goûts. Humour, tendresse et barbarie, mais joie à tous les coups.

Panaché de chansons sur le thème " Le Temps Qui Vient, Le Temps Qui Va " de Fugain à Ferrat, en passant par Moustaki et Salvador ...

Une troupe vibrante qui regroupe plusieurs villages du coin :
Patricia, Claudine, Amanda, Manon et Werner de *Guenroc*,
Hélène, Gabrielle[1] et Carine de *Saint-Maden*,
Jocelyne de *Saint-Juvat* et finalement, le leader, Sophie, de *Dinan*.

Envie de savourer l'ambiance ?

- **19 septembre 2020** au P'tit Bistro à Guitté
- **17 octobre 2020** à la Fête des Pommes à Saint-Juvat

Envie de chanter avec nous ?

Tout le monde est bienvenu.
La nouvelle année redémarrera le **3 novembre 2020** à 20h15.
Nous chantons le mardi, tous les quinze jours, sous la direction de Sophie Luze qui achète regulièrement des nouveaux cartons.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 61 20 15 51.

(1) Gabrielle n'est pas sur la photo

Association Sportive Guitté - Guenroc (ASGG)

Philippe Heurlin, président

J'espère que vous allez bien après cette période de confinement qui a perturbé, entre autres, tous les championnats depuis le 16 Mars.
Le bilan est assez succinct compte tenu qu'il n'y a eu que 12 matches joués au lieu de 20. Le classement arrêté à la 12ème journée, est comme suit : nous terminons 7ème avec 4 victoires, 2 nuls et 6 défaites.

Concernant la saison 2020/2021, le club repart avec une vingtaine de joueurs qui seront coachés par Thierry Rousselet, joueur et entraineur bénévole ; nous avons également Tom Martineau qui s'est proposé comme arbitre officiel. Ce recrutement d'arbitre évitera une amende infligée par le district (environ 200 euros par an).

D'autre part, nous prévoyons, cet été, une journée nettoyage du terrain dont la date n'est pas arrêtée à ce jour.

L'assemblée générale, prévue initialement le 13 juin est reportée courant septembre puisque les rassemblements festifs ne sont toujours pas autorisés.
Nous avons tout de même pu, de justesse, nous réunir autour d'une choucroute le **7 Mars 2020**, avec 140 personnes à table et une trentaine de plats emportés. Le bilan est plutôt positif et permettra des achats futurs pour le fonctionnement du club.

Merci encore aux mairies de Guitté et Guenroc qui continuent à verser des subventions, celles-ci étant indispensables à la vie de l'ASGG.

Portez-vous bien et RDV fin Août.

Concours de Photos

La commune attend vos photos

La commission **lance un concours de photos** sur le thème de Guenroc.
Une exposition des meilleures photos aura lieu lors des vœux du maire en 2021 et la photo gagnante sera publiée sur la page de couverture de Guenroc Gazette.

Les photos peuvent être retravaillées ou non, aucun visage ne doit être reconnaissable sauf si une autorisation de droit à l'image a été signée.
La commune signale qu'en partageant ses photos, l'auteur du cliché en "accepte la reproduction et la parution ainsi que la citation des noms et prénoms ou pseudonyme dans nos publications".

Les photos sont à adresser à la Commission Communication
par mail à *com.guenroc@gmail.com* sous forme de fichier de max 15Mo
ou par courrier postal en mairie
au plus tard le **30 novembre 2020**.

Délibérations

du Conseil Municipal du 22 février 2020

Présents : Simon Leterrier (Maire), Jocelyne Robillard (Adjointe), Joseph Texier (Adjoint), Roger Costard (Adjoint), Anne-Sophie Rouxel, David Bréard.
Absents ayant donné pouvoir : Stéphan Marcet, Dominique Leforestier, Jean-Claude Lemarchand.

Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion 2019

Budget Communal

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	108496,83	Dépenses	55037,32
Recette	163396,37	Recettes	116069,89
Résultat exercice	54899,54	Résultat exercice	61032,57
Résultat antérieur	31048,55	Résultat antérieur	3356,63
Résultat de clôture	85948,09	Résultat de clôture	64389,20

Reste à réaliser

Dépenses	80500
Recettes	20000

Budget annexe lotissement

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	70329,76	Dépenses	36981,19
Recette	70329,76	Recettes	70329,76
		Résultat exercice	33348,57
		Résultat antérieur	-24611,76
		Résultat de clôture	8736,81

Proposition de clôture du budget annexe lotissement

Elle est validée, tous les terrains étant vendus ; les travaux de voirie définitive et d'éclairage public seront pris en charge par le budget général.

Installation Classée pour la protection de l'environnement – Enquête publique à Guitté

Pour l'augmentation du cheptel porcin EARL Guy DARTOIS, le conseil, après délibération, a donné un avis favorable.

Elections municipales

Organisation des permanences au bureau de vote les 15 et 22 mars.

Proposition SDE 22 : signature convention groupement achat énergie

Avenant accepté, la contribution de la commune s'élèvera à 50€ par an à compter du 1er janvier 2022.

Versement anticipé au SIRS Guenroc/St Maden

Le conseil autorise, en cas de besoin, un versement anticipé au SIRS de 10 000€ qui sera déduit du versement de la 1ère participation de Guenroc au SIRS. La commune de St Maden a pris une délibération en ce sens.

Echange de terrain entre la commune et un particulier

Régularisation d'un échange du chemin communal fait il y a plusieurs années sans formalité.

Le service juridique du centre de gestion interrogé indique que s'agissant d'une voie communale, la vente ou l'échange ne peut être possible qu'après avoir procédé au déclassement de la voie après enquête publique. Une réponse écrite sera formalisée aux demandeurs.

Gestion de service pour l'exercice de la compétence « Eaux pluviales urbaines »

Dinan Agglomération exerce depuis le 01/01/2020 la compétence obligatoire « Eaux pluviales urbaines ». Les modalités d'application de cette compétence seront définies entre les communes et Dinan Agglomération en 2020 et 2021. Pour cette période transitoire, les communes assureront la continuité de service.

Une convention de gestion, d'une durée d'un an renouvelable une fois, visant à préciser les conditions dans lesquelles la Commune assurera, à titre transitoire, la gestion de la compétence au nom et pour le compte de Dinan Agglomération, est validée par le conseil municipal.

Validation inventaire des cours d'eau par Cœur Emeraude

Un complément d'inventaire des cours d'eau et zones humides a été réalisé par Dinan

Agglomération, sur la commune de Guenroc. Par rapport à 2007, aucun complément identifié.

QUESTIONS DIVERSES

Démission de l'agent communal titulaire

La démission intervient au 01/04/2020. Une annonce d'emploi va faire l'objet d'un affichage en Mairie. La vacance du poste va paraître à la bourse de l'emploi du CDG 22.

Travaux école (informations)

Les finitions ne sont pas réalisées alors que l'entreprise (menuiserie) s'y était engagée.

Travaux sur bâtiment communal (derrière mairie)

Le local sera vidé le 14 mars par les bénévoles de l'association le réveil de Guenroc-Rophemel. Le bois est préconisé pour les ouvertures qui seront mises en place.

Chemin GUENROC (Lieu-dit Beaumelin)

Une barrière posée sur le domaine public : à vérifier.

Installation bac à sable à l'école

La bâche est livrée.

Voir la disponibilité de poteaux téléphoniques.

du Conseil Municipal du 05 juin 2020

Présents : Roger Costard (Maire), Philippe Heurlin (Adjoint), Valérie Garel (Adjointe), Dominique Leforestier (Adjointe), Jocelyne Robillard, Tanguy Roquier, Werner Bukenbergs, Anne-Sophie Rouxel, Sylvie Giraud, Antoine Divard, Marie Pralong.

Jocelyne Menard (Secrétaire de mairie).

Informations sur les délégations et fonctions des adjoints

Le maire présente les fonctions et délégations des adjoints. A été élu par le conseil :

- 1er adjoint : Philippe HEURLIN
  Responsable du personnel communal / Délégué à l'école / Affaires générales / Suppléance du maire dans certaines réunions
- 2ème adjointe : Valérie GAREL
  Responsable de la salle des fêtes (location, …) / Responsable du cimetière (suivi des concessions, …) / Suppléance du maire dans les affaires du domaine agricole
- 3ème Adjointe : Dominique LEFORESTIER
  Responsable de la communication / Patrimoine rural / Fleurissement, sentier de randonnée, illuminations / Affaires sociales

Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Le conseil municipal valide à la majorité (1 abstention) l'indemnité de fonction du Maire et des adjoints comme suit :

Maire	991,80 € brut par mois
1er adjoint	385,05 € brut par mois
2ème adjoint	192,52 € brut par mois
3ème adjoint	192,52 € brut par mois

Composition des commissions communales

Installations des diverses commissions (voir détail tableau en page 3).

Personnel communal

Suite à la démission au 01/04/2020 de l'adjoint technique territorial titulaire chargé de l'entretien des bâtiments communaux : création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet par CDD de 3 ans renouvelable 1 fois. Mme Lenny PETITPAS, candidate retenue.

Convention de groupement de commande : achat de masques par Dinan Agglomération

Le conseil autorise le maire à signer la convention et ainsi à régulariser l'achat par DINAN Agglomération de masques lavables et réutilisables

QUESTIONS DIVERSES

Nettoyage des sentiers pédestres

La date est fixée au samedi 20 juin. Une information sera distribuée pour s'inscrire.

Travaux voirie route des fosses

Des travaux d'un montant de 900€ qui seront remboursées par DINAN Agglomération ont été réalisés par l'entreprise GASREL de Guitté. L'autre partie de la réalisation (communautaire) des travaux sera effectuée à partir du 15 juin.

Container pour verres

Un container plus grand a été installé à côté de celui existant. Le conseil réfléchi à un changement d'emplacement. Le SMICTOM sera consulté avant toute réalisation.

L'intégralité des comptes rendus de séance du conseil municipal est consultable en mairie.

A vos Agendas

*

15/08/2020

Atelier créatif Foyer Rural
la Tisonnais, Saint-Maden à 10h

*

01/09/2020

Rentrée scolaire

*

08/09/2020

APE AG,
Ecole Saint-Maden à 20h

*

19/09/2020

Orguenroc chante au P'tit Bistro
Guitté à 19h30

*

26/09/2020

Repas asso Le Reveil salle de fêtes
Guenroc à 19h

*

*

17/10/2020

Journée bricolage asso Le Reveil
Guenroc

*

17/10/2020

Orguenroc chante à la Fête de la Pomme
Saint-Juvat

*

31/10/2020

Halloween Party
Etang Saint-Maden à 19h

*

14/11/2020

Repas chasseurs
Guenroc (à confirmer)

*

13/12/2020

Arbre de Noël (à confirmer)

*

A Votre Service à Guenroc

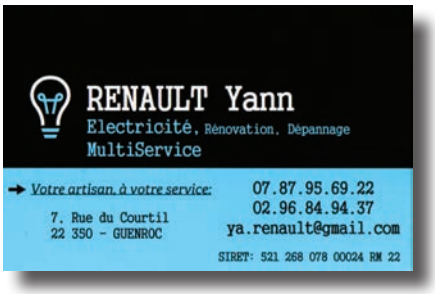

La mairie de Guenroc

Horaires :
tous les mercredi et les samedi
de 09h00 à 12h00

1 Rue du Puits, 22350 Guenroc, France

02 96 83 47 55

mairie.guenroc@wanadoo.fr